

# ASSEMBLÉE NATIONALE

22 janvier 2021

---

## INDEMNISATION DES CATASTROPHES NATURELLES - (N° 3785)

Commission	
Gouvernement	

### AMENDEMENT

N° 6

présenté par  
Mme Rixain

-----

#### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 8, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.